

OBSERVATIONS BIOLOGIQUES SUR QUELQUES MOLLUSQUES  
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE,

PAR M. J. RISBEC.

I. — ANOMALIES CHEZ *AEOLIDIA JOUBINI* NOB.

Un échantillon anormal d'*Aeolidia Joubini* trouvé le 27 février 1930 au Rocher à la Voile (Nouméa) présente un exemple curieux du remplacement des rhinophores par adaptation d'un

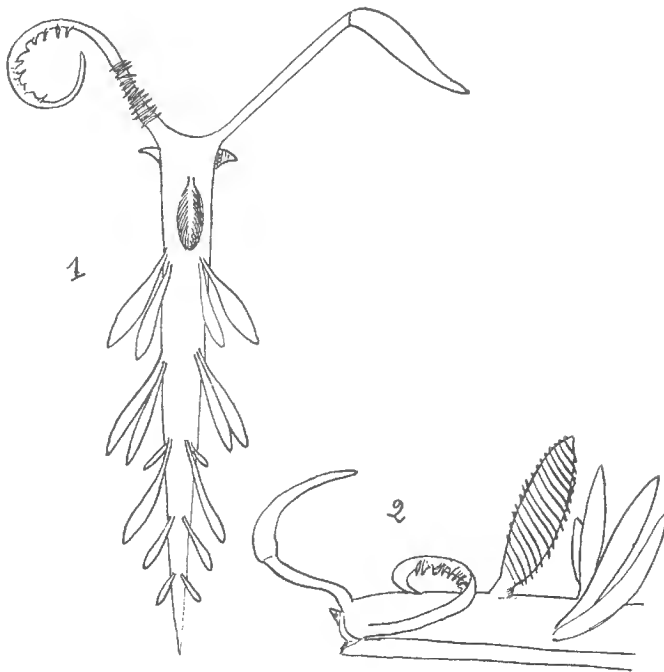


Fig. 1.

1. — *Aeolidia Joubini* anormal vu dorsalement. Gr. 10.
2. — Extrémité antérieure du même vu par le côté gauche.

tentacule. Étant donné l'allure du tentacule droit, il est probable qu'il s'agit d'un exemplaire blessé qui a compensé après cicatrisation la perte du rhinophore gauche par une hypertrophie et une différenciation du tentacule gauche.

Le tentacule droit est à peu près normal, mais a dû être sectionné accidentellement. Normalement il est incolore, translucide

à la base avec aspect de verre dépoli, puis pigmenté de blanc sur les  $\frac{2}{3}$  antérieurs de sa longueur. La coupure a eu lieu à mi-longueur de la zone blanche; à son emplacement est demeuré un coude assez net et la partie terminale est un peu élargie.

Le tentacule gauche a pris une disposition contournée vers l'arrière et il s'étale difficilement et rarement. Il a pris à sa face supérieure la structure d'un rhinophore en se couvrant de lamelles qui présentent de sa base à son extrémité la même succession de couleurs qu'on observe sur le rhinophore : soit, marron vers la base, puis jaune clair et rougeâtre.

Le tentacule, au lieu d'être demeuré cylindrique, est prismatique, à section triangulaire, avec face supérieure portant les lamelles et arête ventrale bien marquée. Les lamelles sont bien développées sur le tiers inférieur du tentacule, mais disposées irrégulièrement. A la partie antérieure, elles sont plutôt représentées par des excroissances irrégulières de la paroi.

Il n'y a qu'un seul rhinophore, mais un peu plus développé qu'à l'ordinaire, sa base implantée largement sur le corps. Il présente la structure habituelle. Il semble absolument médian lorsque l'animal est bien étalé et en marche. Cependant, lorsqu'il y a contraction, il se montre rejeté vers la droite, nettement en avant de la 1<sup>re</sup> série de cirres droite.

Je n'ai trouvé aucune modification dans l'anatomie de l'animal. Le système nerveux central restait absolument symétrique.

A noter que l'*Aeolidia Joubini* n'abandonne pas ses cirres volontairement.

## II. — DESCRIPTION D'UN PARASITE DE L'*ELYSIA ORNATA* PEASE.

En étalant les parapodies de l'*Elysia*, le parasite est visible à l'œil nu. Il a été trouvé logé dans les tissus du manteau vers sa partie postérieure, mais il est probable qu'on peut le trouver dans les mêmes conditions dans toute l'étendue de cet organe. Il ne paraît pas incommoder l'*Elysia* et ne semblerait devoir le faire que s'il parvenait dans la zone antérieure où s'accumulent les organes essentiels de l'espèce.

La taille est très faible, 2<sup>mm</sup>,5 de long, en comprenant les appendices. L'aspect est très spécial. C'est celui d'une masse centrale ovoïde portant des appendices en forme de clous à tête arrondie. Dans l'ensemble l'allure rappelle celle de certaines formations spiculeuses en oursins qu'on trouve chez divers *Chromodoris*. La partie antérieure est indiquée d'abord par la présence d'une tache oculaire rouge.

La masse centrale est translucide, blanchâtre avec l'aspect structure réticulée, avec granulations grisâtres.

Dans les appendices tentaculiformes les granulations forment

une couche dont l'épaisseur représente à peu près le 1/3 du diamètre de l'appendice, la partie axiale libre qui en est dépourvue représente aussi 1/3 de ce diamètre.

A l'intérieur du corps je n'ai pu distinguer autre chose que, vers

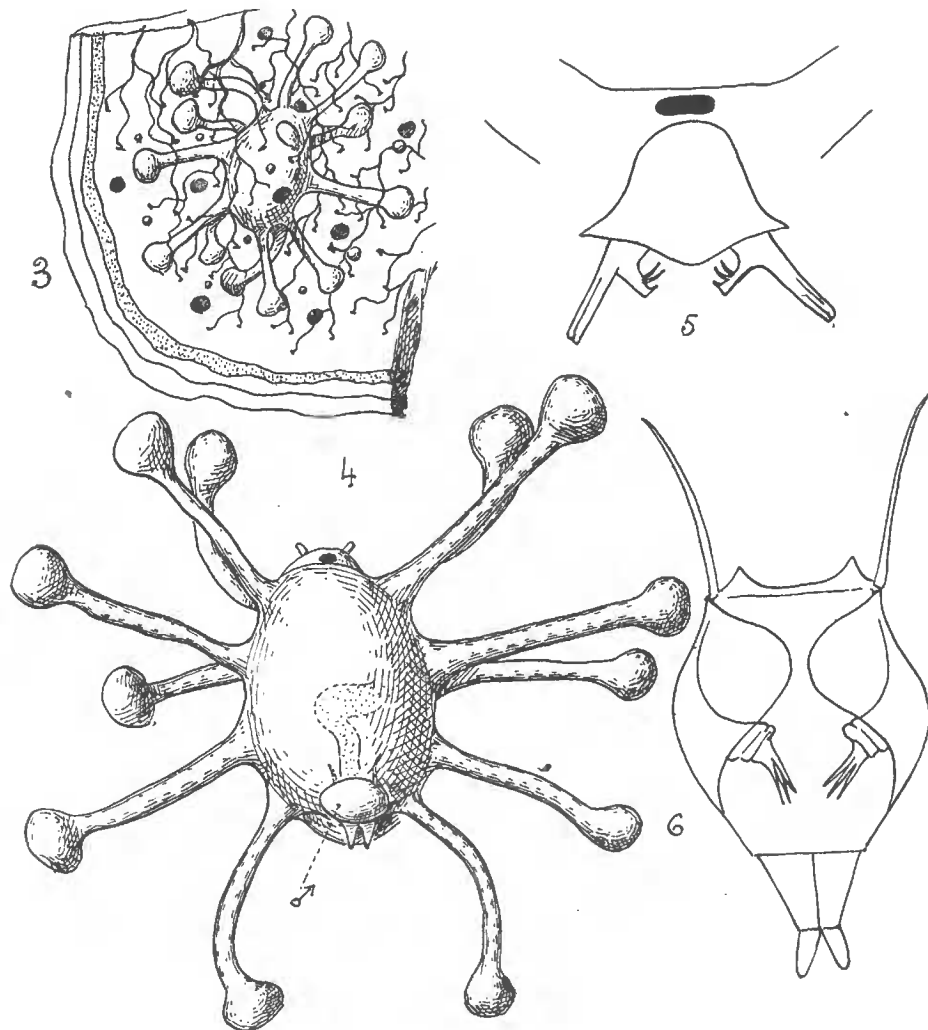


Fig. 2.

- 3. — Copéode parasite de l'*Elysia*, tel qu'il apparaît dans les tissus de l'hôte. Gr. 25.
- 4. — Le même grossi 55 fois.
- 5. — Région céphalique de la femelle. Gr. 220.
- 6. — Mâle nain vu ventralement. Gr. 200.

l'arrière, un tube que j'ai indiqué sur la fig. 4 et qui représente sans doute une partie du tube digestif.

Les appendices tentaculiformes sont disposés de la manière suivante : 8 appendices forment deux séries longitudinales, latérales, et, en plus, 4 autres appendices sont placés dorsalement au-dessus de chacun des 4 appendices antérieurs.

La tête présente une lame chitineuse, à peine discernable à la

surface du corps et à la limite de laquelle sortent deux appendices représentant chacun une tige dressée irrégulièrement prismatique et cannelée et qui porte vers l'axe des petits appendices avec un crochet principal et deux petites tigelles accessoires.

Le mâle nain est fixé sur la femelle à sa partie postérieure entre les bases des deux tentacules de la dernière paire. Sur la fig. 4 il est visible en raccourci, les deux appendices terminaux étant un peu dressés vers l'observateur et la carapace semble très large. La fig. 6 le représente vu ventralement et isolé de la femelle. A sa partie antérieure on voit une première paire de saillies coniques obtuses représentant les antennules très courtes, les antennes au contraire sont très allongées et s'enfoncent dans le corps de la femelle; ce sont elles qui assurent la fixation. Je n'ai pas vu de segmentation nette. La carapace forme deux replis latéraux qui viennent abriter en partie les bases de deux appendices situés un peu en arrière de la mi-longueur du corps. Ces appendices vaguement segmentés (2 segments basilaires) portent trois stylets.

Enfin la partie postérieure du corps se termine par deux appendices biarticulés dont les deux articles proximaux sont accolés, tandis que les deux autres sont légèrement divergents.

La femelle ne portait pas de sacs à œufs.

Il m'est impossible de déterminer en Nouvelle-Calédonie ce parasite qui appartient vraisemblablement à la famille des Chondracanthidés.

Il n'a pas encore été signalé à ma connaissance de Copépode parasite du genre *Elysia*.

(Voir : PELSENEER, Copépodes parasites de Mollusques, *Ann. Soc. royale zool. de Belgique*, 1928.)

### III. — UN CAS DE CASTRATION PARASITAIRE CHEZ *NERITA RETICULATA* KARSTEN.

J'ai trouvé un échantillon femelle de cette espèce dont la glande génitale était complètement remplacée par une accumulation de sporocystes serrés les uns contre les autres. L'impression au premier examen est celle d'une glande génitale composée de nombreux follicules accolés, les follicules appartenant en réalité au parasite.

Les sporocystes sont allongés en boudins blanchâtres un peu ivoire avec taches noires qui correspondent aux yeux des cercaires visibles par transparence.

Ces cercaires sont représentés par la fig. 7. Leur corps est en forme de poire dont la partie atténuée est assez allongée et porte une ventouse anale terminale. La ventouse postérieure est située très en arrière. Deux masses ovoïdes, noires, représentent des yeux très développés. Ces masses se composent d'une accumulation de granules noirs; je ne puis affirmer l'existence de cristallin, bien

qu'en écrasant les préparations j'aie pu observer, mais d'une manière inconstante, des granules réfringents incolores. Les cercaires se montrent très actifs lorsqu'on les met en liberté dans l'eau de mer en fendant la paroi du sporocyste. Ces sporocystes remplissent complètement l'utérus qui est conservé et les cercaires doivent

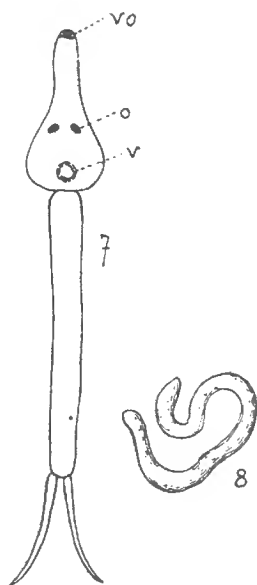


Fig. 3.

7. — Cercaire du parasite de *Nerita reticulata*. Gr. 150.

8. — Sporocyste isolé. Gr. 10.

être mis en liberté en passant par l'orifice femelle de la Nérîte. Ils sont capables alors de nager vigoureusement par des mouvements très brusques de leur appendice bifurqué

Il faut remarquer que *Nerita reticulata* Karsten = *signata* Macleay est une espèce très commune sur les pierres du bord de mer aux environs de Nouméa. La coquille a une longueur de 1<sup>cm</sup>,3 en moyenne. L'échantillon parasité présentait une taille double et je l'avais choisi justement pour la dissection à cause de sa grosseur. Celle-ci est peut-être une conséquence de la castration. Il y a lieu en tout cas de noter la coïncidence, afin de pouvoir vérifier l'hypothèse émise, à l'aide d'autres observations.

J'ai disséqué 33 autres exemplaires de l'espèce considérée ici. Parmi ces échantillons 9 étaient mâles, les autres femelles. Aucun n'était parasité, mais aucun non plus ne présentait la taille exceptionnelle de l'échantillon parasité. La fréquence de l'infection doit donc être assez faible.